

à type de pseudo phlegmon. M. Armand-Delille a récemment observé, avec Lemaire, chez un adulte, des accidents orbiés intenses, avec oedème, fièvre, vomissements et diarrhée, à l'occasion d'une réinjection pratiquée neuf ans après une injection de sérum anti-diphthérique qui n'avait provoquée aucune manifestation.

Par contre, on peut observer chez l'homme l'absence persistante d'anaphylaxie — comme l'a observé M. Marfan chez un enfant resté longtemps dans son service de la diphtérie et auquel on fit, dans l'espace de deux ans et demi, vingt-quatre injections de sérum sans qu'il présentât aucune sorte de manifestation anaphylactique.

Les caractères des manifestations orbiées de l'anaphylaxie sérique semblent permettre de rapprocher, sinon d'identifier avec l'état anaphylactique un certain nombre d'affections qui s'accompagnent d'urticaire ou de formation de papules orbiées locales avec prurit.

Il semble légitime, en effet, de faire rentrer dans la catégorie des manifestations anaphylactiques locales la papule ou l'oedème douloureux qui se produisent à l'occasion des piqûres d'insectes et même des piqûres d'ortie.

D'autre part, certaines intoxications alimentaires, et en particulier les intoxications par certains poissons, par les crustacés et les mollusques, ou même l'urticaire produite par les fraises, qui se manifestent parfois sous forme d'idiosyncrasie chez certains sujets, semblent pouvoir être assez légitimement assimilées à des phénomènes d'anaphy-

laxie, bien qu'on ait pas pu expérimentalement réaliser l'anaphylaxie sérique par voie digestive. C'est cependant en admettant la possibilité de la réalisation de ce processus que M. Hutinel a été amené à envisager l'intolérance que certains nourrissons présentent, soit pour le lait maternel, soit pour le lait de vache, comme une véritable manifestation d'anaphylaxie au lait.

Enfin on est certainement autorisé à faire rentrer dans la catégorie des réactions anaphylactiques, bien que le mécanisme intime en soit un peu différent, les phénomènes que produit l'inoculation de tuberculine chez les sujets tuberculeux ou l'inoculation de malleine chez les animaux atteints de morve.

Mais nous ne pouvons insister sur ces faits d'un si haut intérêt, non plus que sur les théories qui ont été émises pour les expliquer. Nous ne pouvons que renvoyer au travail dans lequel M. Armand-Delille traite avec tant de clarté cette question de l'anaphylaxie qui prendra certainement une importance considérable en pathologie générale. Ajoutons cependant qu'au point de vue thérapeutique on a préconisé certains moyens permettant d'empêcher les accidents anaphylactiques. On n'est pas encore bien fixé à cet égard. Mais fort heureusement, ainsi que le fait remarquer M. Armand-Delille, les phénomènes observés en pathologie humaine ne paraissent jamais revêtir l'intensité des phénomènes d'anaphylaxie nerveuse expérimentale, observés chez les animaux, et les accidents graves sont absolument exceptionnels.

NOTES EDITORIALES

Fins d'années universitaires

L'an dernier nous remarquions combien terne avait été la fin de notre année universitaire. Non pas que ce fut une exception, non, hélas, mais simplement comme à l'habitude.

Voilà que la fin de l'année universitaire s'annonce également pour ce mois de juin aussi terne et aussi peu digne qu'à l'habitude.

D'où vient donc que nos Facultés comprennent si peu qu'il est des obligations de dignité. Il n'y a que la jeune, la plus jeune Faculté des Arts qui se soucie, en fin de son terme de labeur, de dire au public et plus spécialement à ceux qui s'intéressent à l'oeuvre universitaire et au progrès de la Faculté des Arts en particulier, que l'on a bien travaillé et qu'en conséquence, tel nombre de ses élèves ont gagné le Diplôme de la Faculté.

Quant aux autres Facultés et Ecoles, c'est lettre morte. A part les échaffourées des étudiants avec la police, et *tutti quanti*, le public se douterait-il que l'Université Laval élève, façonne et finalement produit des licenciés en Droit,

en Médecine, en Sciences Appliquées, en Chirurgie Dentaire, etc...

Vous croiriez peut-être que le Bureau des Administrateurs ou des Gouverneurs, y pourrait quelque chose! Je puis dire, sans indiscretion, qu'il a invité les Facultés à faire quelque chose dans cette direction et à témoigner par une séance solennelle de clôture qu'elles existent et même agissent. Mais elles ont toutes trouvé des prétextes à ne rien faire.

Et pourtant il serait si facile, par exemple pour la Faculté de Médecine, d'avoir sa séance solennelle de clôture, — où l'un des professeurs discouterait sur un sujet d'intérêt général, où l'un des jeunes gradués — *le valedictorian* — dirait les adieux au nom de ses camarades, où le Président ou le Secrétaire apprendrait au public les progrès accomplis dans la dernière année et où enfin les nouveaux Esculapes prêteraient solennellement le serment hippocratique, toge aux épaules et chapeau à la main. Certes, il ne manquerait pas de sujets qu'un professeur pourrait ainsi traiter, tels par exemple, les progrès accomplis durant les dix dernières années et les améliorations encore né-